

"Décret n° 2005-425 du 28 avril 2005 relatif à la signalisation des véhicules de service des agents de Police Municipale".  
Kit en film classe 2 rétro réfléchissant.

**Balisage "Police Municipale Intercommunale" pour Véhicule Léger**



AVANT



ARRIÈRE



**POLICE  
INTERCOMMUNALE**

1 format 810 x 400 mm  
avec liseret rouge et texte bleu sérigraphié sur 2 lignes  
POLICE INTERCOMMUNALE

**POLICE INTERCOMMUNALE**

1 bandeau 810 x 80 mm  
avec liseret rouge et texte bleu sérigraphié sur 1 ligne  
POLICE INTERCOMMUNALE



1 écusson  
105 x 145 mm  
2 couleurs

LATÉRAL pour chaque côté



Véhicule  
à titre  
d'exemple

1

2 bandes gitanes 1050 x 145 mm  
ou 1 pour les petits véhicules légers

2

1 bande gitane avec "Z" 1190 x 205 mm  
rouge sérigraphié à l'arrière

3 **POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE**

1 bande 1050 x 145 mm  
POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

4

Personnalisation possible  
au nom de la Ville

En option, personnalisation en lettres découpées  
livrée sur application tape



1 écusson  
215 x 300 mm  
2 couleurs  
pour portière